

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 09 novembre 2015

de

M O R L A N W E L Z

ORDRE DU JOUR :

Réf CC/15/09/13/BV

13.TRPI – Intercommunale IMIO – Assemblée générale du 19
novembre 2015 – Examen – Décision.-

Sont présent(e)s : M. MOUREAU Christian, Bourgmestre – Président,
Mme. INCANNELA Josée, MM. ALEV Nebih, DENEUFBOURG Jean-
Charles, MATTIA Gerardo, Echevins, Mme. PERNIAUX Cynthia, Echevine
f.f., M. FACCO Giorgio, Président de Cpas,
MM. DEVILLERS François Conseiller communal – Député wallon, MM.
FAUCONNIER Jacques, MAIRESSE Marceau, HUIN Michel, Mmes.
GONZALEZ-MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine, M. BUSQUIN Philippe,
Mme. VANDENBRANDE Claudette, MM. HOFF Jean-Marie,
SCHEIRELINCK Frédéric, ABDELOUAHAD Mustapha, MPASINAS
Alexandre, CHEVALIER Logan, ENGIN Bernard, BONNECHERE Thierry,
CHIAVETTA Salvatore, Mmes. CHAPELLE Audrey, CANTIGNEAUX
Géraldine, Conseillers communaux et M. LAMBRECHTS Jean-Louis,
Directeur général f.f.

Le Conseil Communal, en séance publique :

Considérant l'affiliation de la Commune à l'Intercommunale IMIO ;

Considérant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Considérant que la Commune doit être représentée à l'Assemblée
générale de l'Intercommunale par 5 délégués, désignés à la
proportionnelle, 3 au moins représentant la majorité du Conseil
communal ;

Qu'il convient donc de définir clairement le mandat qui sera confié à ces
5 délégués représentant la Commune à l'Assemblée générale de
l'Intercommunale IMIO du 19 novembre 2015 ;

Que le Conseil doit se prononcer sur les points de l'ordre du jour et pour
lesquels il dispose de la documentation requise ;

Qu'il convient donc de soumettre au suffrage du Conseil communal les
points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'intercommunale
IMIO qui porte sur :

1. Présentation des nouveaux produits ;
2. Evaluation du plan stratégique 2013-2015 ;
3. Présentation du plan stratégique 2016/2018 ;
4. Présentation du budget 2016 ;
5. Désignation d'administrateurs ;
6. Clôture.

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1 :

D'approuver les points de 1 à 6 de l'ordre du jour à savoir :

1. Présentation des nouveaux produits ;
2. Evaluation du plan stratégique 2013-2015 ;
3. Présentation du plan stratégique 2016/2018 ;
4. Présentation du budget 2016 ;
5. Désignation d'administrateurs ;
6. Clôture.

Article 2 :

De charger ses délégués à cette assemblée de se conformer à la volonté telle qu'elle est exprimée dans l'article ci-dessus.

Article 3 :

De transmettre copie conforme de la présente délibération à l'intercommunale IMIO et à l'Autorité de tutelle.

Le Directeur général f.f.,
(s). J-L. LAMBRECHTS

Le Président,
(s) Ch. MOUREAU

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

J-L. LAMBRECHTS

Ch. MOUREAU